

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Président,  
-----

Direction de la Communication  
-----

Hôtel du Département  
2 rue Paul-Louis Courier  
CS 11200  
24019 Périgueux Cedex

<b>COMMUNIQUÉ À L'ATTENTION DES RÉDACTIONS</b>	
Date : 12/07/2021	Objet : Appel à manifestation d'intérêt « construction d'un écosystème territorial hydrogène »

## **Le Département recherche un industriel pour l'aider à construire une filière hydrogène en Dordogne**

Depuis 2015, le Conseil départemental de la Dordogne agit en faveur de l'excellence environnementale, tout en favorisant le développement de l'économie et du territoire. Il s'agit pour la collectivité de prendre en compte les enjeux de la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

Cette politique s'inscrit dans la démarche mise en œuvre depuis 25 ans en faveur des énergies renouvelables, en particulier dans la conduite du Plan Bois-Energie, qui a permis la réalisation d'une cinquantaine de chaufferies et de réseaux de chaleur et le soutien à la filière méthanisation.

Aujourd'hui, le Département de la Dordogne souhaite aller plus loin dans cet engagement, en initiant un projet innovant : le développement d'une filière hydrogène (H2) locale et décarbonée, répondant aux usages du territoire.

Dans cette optique, la collectivité a mené une étude de faisabilité aux mois d'avril et mars derniers. Cette étude a permis d'identifier un potentiel de production et d'utilisation de l'hydrogène en Dordogne, à court et à moyen terme.

Ce potentiel combine des usages de mobilité à court terme du Conseil départemental et de la Communauté d'agglomération de Bergerac (CAB), et à moyen terme résidant dans les flottes des autres collectivités (Grand Périgueux et SMD3) et de certains acteurs privés, industriels ou de transport.

Déterminé à faire aboutir un projet à fort potentiel et intérêt environnemental, le Département de la Dordogne envisage de déposer un dossier à l'appel à projets de l'ADEME « Ecosystèmes territoriaux hydrogène » au mois de septembre,

C'est la raison pour laquelle il lance aujourd'hui un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), afin de trouver un industriel, ou un groupement d'industriels, pour prendre en charge le volet production-distribution de l'hydrogène, et susceptible d'intervenir sur toute la chaîne : financement, conception-réalisation, maintenance et exploitation des installations de production, compression, stockage, transport, distribution de l'hydrogène.

Les principaux critères qui permettront de retenir un candidat sont : la production d'un hydrogène décarboné majoritairement produit par une électricité issue des énergies renouvelables.

Les dossiers pour l'Appel à manifestation d'intérêt, dont les détails sont à retrouver sur le site internet de la collectivité ([www.dordogne.fr](http://www.dordogne.fr)), sont à déposer avant le 16 août. Le choix du partenaire industriel, interviendra début septembre.